

Un second trimestre un peu plus dynamique pour l'emploi francilien

Au 2^e trimestre⁽¹⁾, l'emploi salarié privé en Ile-de-France affiche une hausse trimestrielle de 0,3 %, grâce au secteur tertiaire et à la construction. Sur un an, la progression de l'emploi atteint 1,4 % ; elle est en grande partie à mettre au crédit de l'intérim, de l'informatique et de l'hébergement et restauration. Dans le même temps, la masse salariale affiche une bonne dynamique.

(1) : données provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres précédents.

CHIFFRES CLÉS

+ 0,3 %
de hausse trimestrielle de l'emploi en Ile-de-France.

63 400 emplois
créés sur un an dans la région.

Regain de croissance de l'emploi ce trimestre

Près de 12 200 emplois ont été créés durant ces trois mois (+ 0,3 % par rapport au trimestre précédent). Le tertiaire hors intérim (+ 0,3 %), la construction (+ 1,1 %) et l'intérim (+ 0,9 %) affichent des gains d'emplois alors que l'industrie (- 0,5 %) détruit de l'emploi ce trimestre. Le rythme de croissance remonte après un 1^{er} trimestre très faible. Ce trimestre, l'emploi francilien progresse plus solidement que l'emploi national (+ 0,1 %). Signalons que les créations d'emplois du 1^{er} trimestre ont été révisées à la hausse, soit + 7 200 emplois contre + 5 300 en données provisoires.

L'emploi privé demeure en hausse sur un an

Malgré le ralentissement de la croissance des effectifs en début d'année 2018, le niveau d'emploi francilien affiche une croissance annuelle de 63 400 salariés (+ 1,4 % sur un an). Cette augmentation dynamique s'explique par des hausses trimestrielles de l'emploi comprises entre 0,4 % et 0,6 % sur les deux derniers trimestres 2017. Depuis le début de l'année 2015, l'économie francilienne crée des emplois de manière significative.

Carte : **emploi salarié et salaire moyen par tête par département en glissement annuel (GA)**

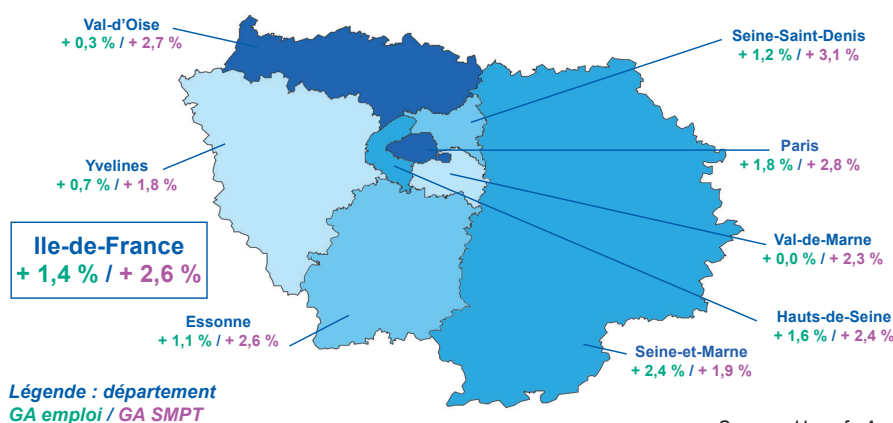


Tableau 1 : **masse salariale et emploi salarié du secteur privé**

	En niveau 2 ^e T 2018	Glissement annuel				
		2 ^e T 2018	2 ^e T 2017	2 ^e T 2016	2 ^e T 2015	
Ile-de-France	Masse salariale (en millions d'euros)	47 423	+ 4,0 %	+ 3,5 %	+ 2,7 %	+ 1,8 %
	Emploi (en milliers)	4 703	+ 1,4 %	+ 2,2 %	+ 0,9 %	+ 0,5 %
	Salaire moyen par tête mensuel (en euros)	3 366	+ 2,6 %	+ 1,6 %	+ 1,8 %	+ 1,3 %
France entière	Masse salariale (en millions d'euros)	144 230	+ 3,6 %	+ 3,5 %	+ 2,3 %	+ 1,5 %
	Emploi (en milliers)	18 385	+ 1,3 %	+ 1,9 %	+ 1,0 %	+ 0,1 %
	Salaire moyen par tête mensuel (en euros)	2 618	+ 2,1 %	+ 1,8 %	+ 1,3 %	+ 1,5 %

Source : Urssaf - Acooss

AVERTISSEMENT : le champ et les sources de l'intérim (Dares) ont évolué. Plus d'informations dans l'Acooss Stats 269 disponible sur www.acooss.fr. De plus, la mise en oeuvre de la déclaration sociale nominative (DSN) progressive, ainsi que la refonte de la chaîne de traitement statistique des effectifs salariés associée, pourraient conduire à des révisions plus importantes durant la phase de montée en charge.

Tableau 2 : évolution de l'emploi salarié par secteur détaillé d'activité

Nace 38	Secteurs	Niveau trimestriel (en milliers)	Glissement annuel			
		2 ^e T 2018	2 ^e T 2018	2 ^e T 2017	2 ^e T 2016	2 ^e T 2015
BZ	Industries extractives	2,3	+ 1,2 %	+ 1,3 %	- 4,9 %	+ 2,1 %
CA	Industries agro-alimentaires	49,6	+ 0,7 %	+ 1,5 %	+ 2,9 %	+ 1,1 %
CB	Habillement, textile et cuir	17,2	- 0,9 %	+ 3,2 %	- 2,3 %	- 4,1 %
CC	Bois et papier	14,3	- 5,9 %	- 4,5 %	- 6,1 %	- 5,2 %
CD	Cokéfaction et raffinage	2,2	- 3,9 %	+ 0,3 %	- 2,1 %	- 4,1 %
CE	Industrie chimique	24,6	- 0,3 %	- 0,6 %	- 2,4 %	- 2,3 %
CF	Industrie pharmaceutique	16,5	- 1,8 %	- 3,0 %	- 2,9 %	- 1,7 %
CG	Industrie des plastiques, produits non minéraux	18,3	- 0,1 %	- 1,4 %	- 2,9 %	- 2,4 %
CH	Métallurgie et fabrication de produits métalliques	24,8	- 3,4 %	- 1,9 %	- 3,0 %	- 2,6 %
CI	Fabrication de produits informatiques, électroniques, optiques	36,0	+ 0,8 %	+ 0,0 %	- 1,7 %	- 0,6 %
CJ	Fabrication d'équipements électriques	11,9	- 1,9 %	- 1,1 %	- 4,9 %	- 0,2 %
CK	Fabrication de machines et d'équipements n.c.a.	15,5	- 1,0 %	- 2,5 %	- 2,5 %	- 3,4 %
CL	Fabrication de matériels de transport	71,0	- 1,1 %	- 0,2 %	- 1,3 %	- 2,7 %
CM	Industrie du meuble ; réparation et installation de machines	41,0	- 0,7 %	- 0,8 %	+ 0,0 %	- 1,3 %
DZ	Production, distribution d'électricité, de gaz	41,6	- 3,0 %	- 3,6 %	- 1,4 %	+ 2,2 %
EZ	Production et distribution d'eau, gestion des déchets	28,9	+ 1,6 %	- 0,0 %	- 0,8 %	- 0,2 %
FZ	Construction	296,0	+ 3,4 %	+ 2,8 %	- 0,6 %	- 1,4 %
GZ	Commerce ; réparation d'automobiles et de motos	705,6	+ 0,0 %	+ 0,8 %	+ 0,3 %	+ 0,4 %
HZ	Transports et entreposage	374,4	+ 0,7 %	+ 0,9 %	+ 0,6 %	- 0,0 %
IZ	Hébergement et restauration	317,4	+ 2,8 %	+ 3,6 %	+ 2,2 %	+ 2,3 %
JA	Édition et Audiovisuel	131,2	- 2,3 %	+ 0,2 %	+ 0,1 %	- 1,2 %
JB	Télécommunications	52,7	+ 0,5 %	+ 0,6 %	- 0,3 %	- 2,4 %
JC	Activités informatiques	217,9	+ 6,2 %	+ 4,6 %	+ 3,2 %	+ 2,0 %
KZ	Activités financières et d'assurance	312,0	+ 0,1 %	+ 1,0 %	- 0,8 %	+ 0,3 %
LZ	Activités immobilières	78,1	+ 0,2 %	- 1,9 %	- 0,7 %	- 1,1 %
MA	Activités juridiques, de conseil et d'ingénierie	407,1	+ 3,4 %	+ 3,3 %	+ 2,3 %	+ 2,1 %
MB	Recherche et développement	40,1	+ 1,3 %	+ 0,9 %	- 0,1 %	+ 0,9 %
MC	Autres activités scientifiques et techniques	89,8	+ 0,7 %	+ 0,3 %	+ 0,8 %	+ 1,3 %
NZ	Activités de services administratifs et de soutien	606,2	+ 2,6 %	+ 6,8 %	+ 3,3 %	+ 0,7 %
OZ	Administration publique	42,0	- 3,7 %	- 0,6 %	- 1,3 %	- 1,2 %
PZ	Enseignement	90,4	+ 3,0 %	+ 2,7 %	+ 1,7 %	- 0,2 %
QA	Activités pour la santé humaine	105,9	+ 1,3 %	+ 1,2 %	+ 1,4 %	+ 1,0 %
QB	Action sociale et hébergement médico-social	202,7	+ 2,1 %	+ 3,0 %	+ 2,7 %	+ 4,1 %
RZ	Arts, spectacles et activités récréatives	89,5	- 0,6 %	+ 2,2 %	- 0,3 %	+ 0,2 %
SZ	Autres activités de services	128,1	+ 0,2 %	+ 0,8 %	+ 0,4 %	+ 0,6 %
	Industrie	415,8	- 1,0 %	- 0,8 %	- 1,4 %	- 1,3 %
	Construction	296,0	+ 3,4 %	+ 2,8 %	- 0,6 %	- 1,4 %
	Tertiaire	3 991,1	+ 1,3 %	+ 1,8 %	+ 1,1 %	+ 0,9 %
	dont Tertiaire hors intérim	3 860,1	+ 1,5 %	+ 2,4 %	+ 1,3 %	+ 0,8 %
	Intérim	131,1	+ 5,2 %	+26,4 %	+ 8,6 %	- 0,7 %

Source : Urssaf - Acof

De fait, le nombre de salariés du secteur privé atteint un nouveau record en Ile-de-France depuis le début de la série (soit l'année 1997). Dans le même temps, l'emploi national augmente à un rythme légèrement moins soutenu (soit + 1,3 % sur un an).

Une nouvelle hausse dynamique de la masse salariale

La masse salariale progresse de 3,8 % sur un an cumulé (+ 4,0 % pour le seul 2^e trimestre), soit une progression comparable à celle observée au plan national. La croissance de la masse salariale, très dynamique depuis début 2017, affiche ainsi six trimestres avec une hausse supérieure à 3,0 %. Sur un an, sa progression découle aussi bien d'un effet salaire que d'un effet emploi.

En effet, la croissance du SMPT (salaire moyen par tête) reste dynamique et accélère par rapport au trimestre précédent (+ 2,6 % sur un an contre + 1,5 % à fin mars 2018). Le SMPT croît légèrement moins rapidement au niveau national (+ 2,1 %). Le SMPT francilien s'établit à 3 366 €, soit un niveau supérieur de 28,6 % au salaire moyen national.

Les créations d'emplois dans le tertiaire moins importantes

Le tertiaire hors intérim gagne peu d'emplois ce trimestre (+ 0,3 %). Sur un an, le gain est néanmoins plus important avec une progression de 1,3 %, soit 51 300 emplois créés. Les activités informatiques et les activités juridiques, de conseil et d'ingénierie (Tableau 2) demeurent les moteurs de l'emploi francilien. L'hébergement et restauration affiche également une croissance importante sous l'impulsion, contrairement au trimestre précédent, de la restauration. À l'inverse, l'emploi dans l'édition et l'audiovisuel ainsi que dans les administrations publiques de statut privé est en recul.

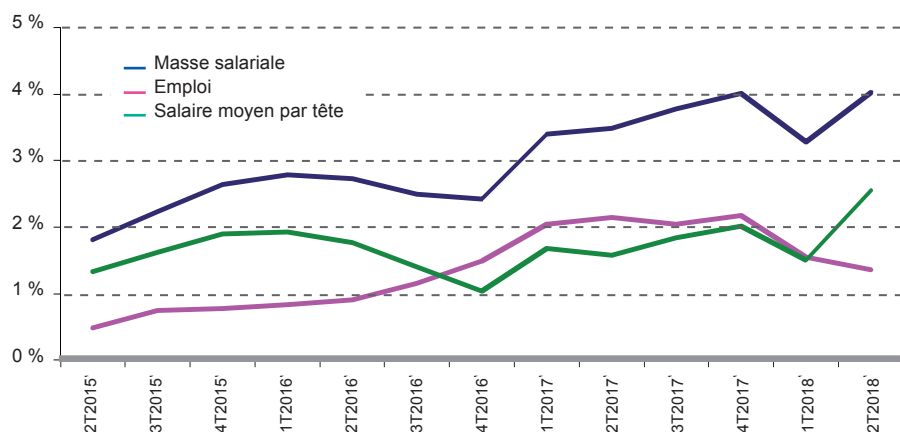
Parallèlement, l'intérim affiche une augmentation moins dynamique par rapport à celle du précédent trimestre (+ 0,9 % contre + 2,2 % fin mars 2018). La croissance de l'intérim se maintient néanmoins à un niveau important sur un an (+ 5,2 %). Ce secteur demeure au-dessus de la barre symbolique des 130 000 emplois.

Tableau 3 : évolution du salaire moyen par tête par secteur d'activité

	SMPT (en euros)	Glissement annuel			
	2 ^e T 2018	2 ^e T 2018	2 ^e T 2017	2 ^e T 2016	2 ^e T 2015
Industrie	4 201,5	+ 2,1 %	+ 1,8 %	+ 2,2 %	+ 1,5 %
Construction	2 641,7	+ 3,0 %	+ 2,2 %	+ 0,6 %	+ 0,4 %
Tertiaire	3 331,7	+ 2,7 %	+ 1,3 %	+ 1,9 %	+ 1,5 %
Dont tertiaire hors intérim	3 365,0	+ 2,8 %	+ 1,7 %	+ 2,0 %	+ 1,4 %
Total Ile-de-France	3 366,2	+ 2,6 %	+ 1,6 %	+ 1,8 %	+ 1,3 %

Source : Urssaf - Acofos

Graphique : masse salariale, emploi salarié et salaire moyen par tête du secteur privé



Source : Urssaf - Acofos

Nouvelle hausse des postes dans la construction

Ce trimestre, l'emploi salarié rebondit de 1,1 % dans la construction. La légère baisse du trimestre précédent n'était donc que temporaire et a marqué une pause par rapport à la forte croissance observée les mois précédents. Sur un an, la progression demeure ainsi importante (+ 3,4 %) et traduit bien que l'emploi profite des investissements publics et privés réalisés notamment dans le cadre du projet du Grand Paris Express.

Nouvelle baisse des emplois industriels

Alors que le dernier trimestre 2017 avait connu une accalmie, l'emploi industriel affiche deux trimestres de baisse en 2018. Les chiffres provisoires de l'emploi dans l'industrie ressortent en recul de 0,5 % au 2^e trimestre (contre 0,4 % le trimestre précédent). Cette trêve, dans ce grand secteur qui n'a plus gagné d'emplois significativement depuis 2011, semble avoir été de courte durée. Sur un an, les effectifs se contractent de 1,0 %. Peu de secteurs affichent une augmentation significative du nombre de leurs salariés sur un an : la fabrication de produits informatiques et électroniques et la production et distribution d'eau, gestion des déchets (Tableau 2). À l'inverse, la branche bois et papier ainsi que l'industrie pharmaceutique chutent nettement.

Le SMPT rebondit

La croissance du SMPT rebondit dans le tertiaire (Tableau 3) et s'établit à 2,7 % sur un an. Ce rythme important après un trimestre décevant pourrait signifier que certaines primes ont été décalées d'un trimestre dans quelques grandes entreprises.

Dans l'industrie, la croissance du SMPT (+ 2,1 %) conserve son rythme habituel, alors que dans la construction le retour d'emplois plus qualifiés fait grimper le SMPT (+ 3,0 %).

Tableau 4 : emploi salarié et salaire moyen par tête (SMPT) par département

	2 ^e T 2018	
	Emploi (en milliers)	SMPT (en euros)
75 - Paris	1 448	3 597
77 - Seine-et-Marne	371	2 514
78 - Yvelines	410	3 145
91 - Essonne	357	2 898
92 - Hauts-de-Seine	935	4 252
93 - Seine-St-Denis	493	3 011
94 - Val-de-Marne	398	2 886
95 - Val-d'Oise	292	2 603
National	18 385	2 618

Source : Urssaf - Acofos

L'emploi progresse fortement en Seine-Saint-Denis

L'emploi évolue de façon significative dans la plupart des départements franciliens par rapport au 1^{er} trimestre 2018. À la hausse, la Seine-Saint-Denis affiche une forte croissance trimestrielle (+ 0,8 %). Le département de la Seine-et-Marne est également en hausse (+ 0,4 %). À l'inverse, les départements du Val-de-Marne et du Val-d'Oise stagnent.

Sur un an, les départements de la Seine-et-Marne (+ 2,4 %) et de Paris (+ 1,8 %) enregistrent les plus fortes progressions de l'emploi. La progression est supérieure à 0,7 % pour tous les départements sauf le Val-de-Marne (+ 0,0 %) et le Val-d'Oise (+ 0,3 %).

Tableau 5 : évolution de la masse salariale par secteur d'activité

Nace 38	Secteurs	Niveau trimestriel (en millions d'€)	Glissement annuel			
		2 ^e T 2018	2 ^e T 2018	2 ^e T 2017	2 ^e T 2016	2 ^e T 2015
BZ	Industries extractives	37,9	+15,5 %	+ 10,2 %	- 28,4 %	+ 30,8 %
CA	Industries agro-alimentaires	386,2	+ 0,2 %	+ 4,7 %	+ 2,5 %	+ 1,5 %
CB	Habillement, textile et cuir	177,6	+ 3,2 %	+ 6,3 %	+ 0,4 %	- 2,5 %
CC	Bois et papier	148,2	- 5,2 %	- 0,4 %	- 5,4 %	- 4,1 %
CD	Cokéfaction et raffinage	45,9	+11,6 %	- 7,3 %	+ 4,2 %	+ 8,0 %
CE	Industrie chimique	369,9	+ 2,1 %	- 1,1 %	+ 1,2 %	+ 0,0 %
CF	Industrie pharmaceutique	264,6	- 2,0 %	- 0,0 %	+ 1,8 %	- 2,5 %
CG	Industrie des plastiques, produits non minéraux	218,7	- 0,6 %	+ 3,5 %	- 1,0 %	- 0,5 %
CH	Métallurgie et fabrication de produits métalliques	266,5	- 0,4 %	+ 2,2 %	- 1,4 %	- 2,6 %
CI	Fabrication de produits informatiques, électroniques, optiques	557,3	+ 6,1 %	+ 2,3 %	+ 0,9 %	+ 1,0 %
CJ	Fabrication d'équipements électriques	170,1	- 0,0 %	+ 2,6 %	- 1,6 %	+ 2,4 %
CK	Fabrication de machines et d'équipements n.c.a.	201,7	+ 0,1 %	+ 1,8 %	- 0,9 %	- 1,2 %
CL	Fabrication de matériels de transport	1 055,9	+ 1,0 %	+ 2,0 %	+ 1,4 %	- 1,5 %
CM	Industrie du meuble ; réparation et installation de machines	472,2	+ 2,9 %	+ 0,4 %	+ 2,7 %	- 0,2 %
DZ	Production, distribution d'électricité, de gaz	624,1	- 1,6 %	- 4,7 %	+ 3,9 %	+ 2,9 %
EZ	Production et distribution d'eau, gestion des déchets	256,7	+ 2,6 %	+ 0,5 %	+ 0,0 %	+ 1,0 %
FZ	Construction	2 332,5	+ 6,2 %	+ 4,6 %	+ 0,2 %	-1,2 %
GZ	Commerce ; réparation d'automobiles et de motos	6 588,1	+ 2,4 %	+ 2,9 %	+ 2,6 %	+ 1,9 %
HZ	Transports et entreposage	3 485,6	+ 3,4 %	+ 2,9 %	+ 0,0 %	+ 2,1 %
IZ	Hébergement et restauration	1 858,4	+ 5,8 %	+ 4,1 %	+ 2,1 %	+ 3,1 %
JA	Édition et Audiovisuel	1 875,4	+ 2,3 %	+ 3,2 %	+ 2,6 %	+ 3,3 %
JB	Télécommunications	746,8	+ 4,2 %	- 1,0 %	+ 1,2 %	- 1,0 %
JC	Activités informatiques	2 993,6	+ 8,5 %	+ 6,9 %	+ 5,4 %	+ 3,4 %
KZ	Activités financières et d'assurance	5 275,5	+ 3,1 %	+ 3,4 %	+ 4,3 %	+ 0,6 %
LZ	Activités immobilières	793,6	+ 3,7 %	+ 1,9 %	+ 3,1 %	+ 1,5 %
MA	Activités juridiques, de conseil et d'ingénierie	6 054,4	+ 7,1 %	+ 4,9 %	+ 4,8 %	+ 2,9 %
MB	Recherche et développement	555,7	+ 1,5 %	- 0,3 %	+ 4,1 %	+ 3,5 %
MC	Autres activités scientifiques et techniques	1 064,8	+ 5,1 %	+ 2,5 %	+ 4,6 %	+ 3,3 %
NZ	Activités de services administratifs et de soutien	3 986,1	+ 5,1 %	+ 6,6 %	+ 4,2 %	+ 3,7 %
OZ	Administration publique	403,3	- 1,6 %	- 0,1 %	+ 0,2 %	- 1,9 %
PZ	Enseignement	612,0	+ 3,4 %	+ 2,9 %	+ 1,1 %	+ 0,8 %
QA	Activités pour la santé humaine	806,9	+ 3,5 %	+ 3,0 %	+ 2,6 %	+ 2,4 %
QB	Action sociale et hébergement médico-social	1 114,9	+ 3,8 %	+ 4,1 %	+ 2,8 %	+ 3,9 %
RZ	Arts, spectacles et activités récréatives	734,5	+ 2,5 %	+ 4,9 %	+ 2,9 %	+ 2,1 %
SZ	Autres activités de services	887,3	+ 3,0 %	- 0,3 %	- 1,2 %	+ 1,7 %
	Industrie	5 253,5	+ 1,2 %	+ 0,9 %	+ 0,9 %	+ 0,0 %
	Construction	2 332,5	+ 6,2 %	+ 4,6 %	+ 0,2 %	- 1,2 %
	Tertiaire	39 837,0	+ 4,2 %	+ 3,6 %	+ 3,1 %	+ 2,2 %
	dont Tertiaire hors intérim	38 917,8	+ 4,3 %	+ 3,8 %	+ 3,1 %	+ 2,3 %
	Intérim	919,2	+ 8,9 %	+ 14,9 %	+ 7,9 %	+ 4,6 %

Source : Urssaf - Acooss

Sources et méthodologie

Le champ de la publication couvre l'ensemble des cotisants du secteur concurrentiel qui comprend tous les secteurs d'activité économique sauf les administrations publiques, l'éducation et la santé non marchandes, l'emploi par les ménages de salariés à domicile et l'agriculture. Le champ Urssaf est très proche de celui de l'Insee, qui inclut l'emploi à domicile.

Les effectifs salariés et la masse salariale sont issus, depuis mars 2015, des déclarations sociales nominatives (DSN) qui se substituent progressivement aux bordereaux récapitulatifs de cotisations (BRC). Les effectifs y sont en principe déclarés pour chaque établissement suivant la même définition que dans les BRC. Les DSN sont mensuelles.

La masse salariale (assiette déplafonnée) désigne l'ensemble des rémunérations sur lesquelles repose le calcul des cotisations des assurances sociales, des accidents du travail et des allocations familiales, déclarés au titre de la période d'emploi étudiée.

L'effectif salarié est mesuré en fin de trimestre. Chaque salarié compte pour un, indépendamment de sa durée de travail. Cet effectif donne lieu à de nombreuses vérifications par les Urssaf et l'Agence centrale des organismes de Sécurité sociale (Acooss).

Les données sont provisoires pour le trimestre étudié et sont désaisonnalisées (CVS) pour corriger notamment l'impact des versements de primes et les fluctuations saisonnières de l'emploi. Pour ces raisons, les données peuvent être légèrement révisées sur les périodes antérieures, essentiellement sur le trimestre précédent.

Le salaire moyen par tête (SMPT) est calculé en rapportant la masse salariale du trimestre à l'effectif moyen observé sur le trimestre ; il est divisé par trois pour obtenir une grandeur mensuelle. Les évolutions trimestrielles (ou glissements trimestriels) comparent les données du trimestre avec celles du trimestre précédent. Les évolutions annuelles (ou

glissements annuels) comparent les données du trimestre avec celles du même trimestre de l'année précédente.

Les séries trimestrielles de l'emploi produites nationalement par l'Acooss sont labellisées par l'Autorité de la statistique publique.

L'ensemble des publications statistiques de l'Acooss, certaines des Urssaf, ainsi que diverses séries de données, sont mises à disposition sur www.acooss.fr.

Numéro ISSN : 2273-6689

Directeur de la publication :

Didier Malric

Rédacteurs :

Matthieu Goussot, Serge Mercier

Contact (département Statistiques) :

stats.idf@urssaf.fr

www.blog.paris.urssaf.fr